



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

Berthéas et Cie

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Bandes élastiques ou rigides, écruves, blanchies, teintées et/ou apprêtées : Teints pièces (colorants acides et métallifères) en polyamide recyclé Radici « Renycle » (teints, >20% pre-consumer, à partir de fils), avec ou sans polyester, polyamide et/ou élasthanne. Teints en fils en polyamide recyclé Radici « Renycle » (teints, > 20% pre-consumer, à partir de fils) avec ou sans polyester, polyamide et/ou élasthanne. Elaborées exclusivement à partir de composants pré-certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

CLASSE DE PRODUITS

I (articles pour bébés) - Annexe 4



Ce certificat CQ 511/5 est valide jusqu'au
30.09.2026 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 5115020925
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur [oeko-tex.com/en/faq](https://www.oeko-tex.com/en/faq).

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2025-09-02

